

*Proposition présentée par les députés :  
M<sup>me</sup> et MM. Florian Gander, Guillaume Sauty,  
André Python, Pascal Spuhler, Henry Rappaz,  
Marie-Thérèse Engelberts et Roger Golay*

*Date de dépôt : 5 mars 2013*

## **Proposition de motion**

### **Acquisition de postes d'observation mobiles avec vidéosurveillance**

Le GRAND CONSEIL de la République et canton de Genève considérant :

- que le taux de criminalité est en constante augmentation ;
- que les différentes forces de police sont toujours en sous-effectif face à cette délinquance ;
- que l'insécurité des résidents est croissante ;

invite le Conseil d'Etat

- à acquérir des postes d'observation mobiles avec systèmes de vidéosurveillance destinés à la gendarmerie (voir photos à la fin de ce document) ;
- à prendre l'exemple de ce qui a été fait dans la ville de New-York en matière d'utilisation de ces postes d'observation mobiles.

## **EXPOSÉ DES MOTIFS**

Mesdames et  
Messieurs les députés,

La criminalité est en constante augmentation, la multitude des petits délits mis bout à bout font que la population ne se sent plus en sécurité dans les rues de notre canton.

Les résidents ont peur de se déplacer la nuit dans certains quartiers ; il ne s'agit plus d'un sentiment d'insécurité mais belle et bien de vrais crimes qui sont commis à l'encontre de nos concitoyens. Cette situation n'est pas tolérable et nous devons tout mettre en œuvre pour endiguer la criminalité dans notre canton.

Nous nous rendons également compte que la délinquance n'est pas fixe mais mobile et, donc, complique le travail de la police. En effet, lorsqu'on met en place une opération de police qui endigue provisoirement la criminalité dans un quartier, l'effet domino se fait ressentir car les délits se déplacent dans un quartier voisin.

De plus, les dealers ou tous les autres criminels vivent pleinement la non-présence de caméras de surveillance et le manque d'effectif de la police dans la rue, à l'heure où l'on étudie la possibilité d'installer des caméras de surveillance fixes, il serait intéressant d'envisager également la possibilité d'acquérir des tours de surveillance mobiles, facilement déplaçables.

Prenons l'exemple américain ! M<sup>me</sup> Rochat, ancienne responsable du département de la sécurité s'est rendue à New York et s'est entretenue avec le maire de cette ville, en parlant des améliorations sécuritaires effectuées dans cette métropole. A son retour, rien n'a été entrepris, malgré ce voyage onéreux !

Personnellement, je me suis rendu dans cette grande ville et j'ai constaté une présence policière accrue et de très nombreux postes d'observation mobiles. Ces derniers ont un certain coût mais ont également un fort potentiel de dissuasion.

De plus, Genève, ville internationale, connaît une multitude de manifestations diverses et ceci aux quatre coins du canton. L'intérêt d'acquérir de tels engins permettrait d'être rapidement opérationnel dans les différents quartiers ou ville du canton. La valeur dissuasive visuelle de ce type de matériel l'est également.

C'est pour cela que nous vous recommandons de réserver un bon accueil à cette présente motion.

